Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212201362-20251223-DL2506006-DE

LOUDÉAC

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC
Canton de LOUDEAC

COMMUNE DE LOUDEAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE – JEUDI 18 DECEMBRE 2025

Convocation
Date : 12/12/2025
Affichée le : 12/12/2025

Nombre de Conseillers :
En exercice : **29**
Étaient présents : 24
Pouvoirs : 5
Étaient absents excusés : 5
Était absent non-excusé : 0
Votants : 29

N° DELIBERATION
DL2506006

Le dix-huit décembre deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de LOUDEAC se sont réunis sous la présidence de **Monsieur Bruno LE BESCAUT, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : MM et MMES, Valérie VIDELO-RUFFAULT, Evelyne BOSCHER, Philippe PRESSE, Nadine OLLITRAULT, Jean-Michel SCOUARNEC, Gwénaëlle KERVELLA, Jean-Luc BLANCHARD, Adjoints. MM. et MMES Jacques GLORY, Henri DUROS, Odile LE STRAT, Jacques MASSE, Régine PASCO, Alain BOSSON, Claudine LE CROM, Guy GAUTIER, Anne PERRIER, Carole BIZET, Rozenn BOUGEARD, Rodolphe LE BRETON, Joël HUBY, Isabelle LE BRIS, Marylise BESNARD, Yannick RUELLAND conseillers municipaux.

SECRETAIRE DE SEANCE : **Rozenn BOUGEARD.**

ABSENTS EXCUSES :
Joël FERRON donne procuration à Odile LE STRAT,
Sylvie SOHIER DUPRE donne procuration à Valérie VIDELO-RUFFAULT
Daniel COGUIC donne procuration à Jacques GLORY,
Isabelle MACE donne procuration à Régine PASCO,
Monique BONIN donne procuration à Joël HUBY.

FINANCES

Participation des partenaires locaux pour le Salon du Livre 2026

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que la Ville de Loudéac, dans le cadre du Printemps des Livres Jeunesse organisé par la Médiathèque de Loudéac du 11 au 14 mars 2026, sollicite le soutien financier des partenaires locaux prenant part à la manifestation.

Afin de contribuer au financement des frais liés à l'organisation de l'événement, il est proposé que la Ville sollicite :

- Une participation de **100 €** auprès des libraires de Loudéac et de Pontivy pour la journée du Salon du Livre du 14 mars 2026, qui se tiendra au Palais des Congrès. Cette contribution correspond à une part des frais de stand et de communication engagés pour cette journée ;

- Une participation de **60 €** par demi-journée auprès des écoles de Loudéac accueillant un auteur-illustrateur lors des animations prévues les jeudi 12 et vendredi 13 mars 2026.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter ces participations financières auprès des partenaires concernés, selon les modalités exposées ci-dessus.

Acte certifié exécutoire par :
- Affichage électronique le :
- Envoi en préfecture le : 23 DEC. 2025

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, ont signé les membres présents (suivent les signatures)
Pour expédition certifiée conforme
LOUDEAC, le 23 DEC. 2025

Le Maire,
Bruno LE BESCAUT

La Secrétaire de séance,
Rozenn BOUGEARD

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355